

# Les sociétés matrilineaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[94] (2006)**

Heft 1505

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283039>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les sociétés matrilineaires

Dans les sociétés matrilineaires, le système de filiation passe par la mère (et non par le père comme dans le patriarcat). Cela signifie que la transmission, par héritage de la propriété, des noms de famille et des titres passe par le lignage féminin. Parfois ces sociétés peuvent également être matrilocales : l'époux réside alors chez l'épouse. Cependant, même dans les systèmes matrilineaires, c'est en réalité l'oncle maternel (le frère de la mère) qui a le pouvoir décisionnel. Même si les hommes plus âgés ne contrôlent pas leurs femmes et leurs enfants, ce sont tout de même des sociétés « d'oncles ». Le père ne joue pas le rôle central, mais c'est quand même un homme qui le joue. Ainsi, il s'agit toujours de sociétés viriarcales (vir : homme).

# Matriarcat et féminisme



Entretien avec Iulia Hasdeu<sup>1</sup>, anthropologue et assistante en Etudes genre à l'Université de Genève.

*Le matriarcat a-t-il été important pour le féminisme ?*

Dans les années soixante et septante, les théories de l'archéologue Maria Gimbutas mettaient en évidence des cultes néolithiques de la fertilité très puissants et répandus sur l'entièreté du territoire européen actuel: déesses mères, mères terre, etc. auraient dominé l'imaginaire et les pratiques rituelles de nos ancêtres. Ces découvertes archéologiques ne sont pourtant pas en mesure de justifier l'équation entre divinités féminines et pouvoir politique des femmes dans une société donnée, la preuve étant l'exemple si proche de la coexistence des cultes de la Vierge dans le bassin méditerranéen et l'organisation politique profondément patriarcale de ces sociétés.

Néanmoins, dans ces années, sous l'impulsion enthousiaste du MLF, on a ranimé les théories évolutionnistes du XIXe siècle de Bachofen, Morgan et Engels qui considéraient que dans « l'enfance » de l'humanité, les sociétés étaient dans les mains des femmes (le mythe des Amazones). Engels pointe dans cette évolution fantasmée non pas un progrès, mais une dégradation de la condition des femmes, passant d'un statut plus égalitaire chez les chasseurs-cueilleurs vers de plus en plus d'exploitation dans les sociétés agricoles puis capitalistes. Cette vision a évidemment beaucoup intéressé les féministes marxistes. Cependant, reléguer les femmes dans un point zéro de l'humanité et considérer que l'avancée historique n'est qu'une construction humaine est le produit d'une idéologie patriarcale et bourgeoise, sans fondement historique, archéologique ou anthropologique.

*L'inexistence du matriarcat n'est-elle pas un coup dur pour les féministes qui luttent pour d'avantage de pouvoir aux mains des femmes ?*

Réfléchir sur le pouvoir des femmes ne relève pas du même registre que de réfléchir sur le matriarcat. Il faut justement dissoudre ce lien si l'on accepte que le matriarcat n'a tout simplement jamais existé. Le matriarcat est une fiction, les pouvoirs des femmes sont réels. La question qu'il faut se poser, c'est: quelle relation existe-t-il entre les pouvoirs des femmes et l'ensemble de la société, surtout en ce qui concerne le pouvoir des hommes? Quel poids, quel sens, quels enjeux ont ces pouvoirs? Les femmes ont dans la plupart des sociétés des rôles liés à la reproduction, aux soins des enfants, à l'entretien... L'anthropologue Françoise Héritier considère que le pouvoir universel des femmes, qui est celui « exorbitant » de donner la vie, est jalousement contrôlé par les hommes qui font tout - idéologies, pratiques violentes, etc. - pour contrôler les femmes et leur progéniture. D'autres anthropologues, comme Anette Wiener, pensent qu'il y a des sociétés où les femmes ont un « pouvoir cosmique » - dans les îles Trobriand, du fait que les femmes s'occupent des morts et qu'elles maîtrisent ainsi la régénération spirituelle et le culte des ancêtres, elles ont un rôle important dans la société. Mais de tous ces exemples, il ressort que les maîtres du jeu social et politique sont les hommes. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il y a des sociétés où être mère, travailleuse dans les champs, soigneuse des malades et des morts est différemment valorisé que dans la nôtre.

Réfléchir sur les pouvoirs des femmes et sur leur emboîtement dans les jeux de pouvoir plus globaux de la société représente un défi pour penser le genre et plus largement, pour penser la société elle-même. Mais, à mon sens, il s'agit de relever ce défi en se débarrassant au maximum de l'automatisme cognitif que nous avons, à savoir de regarder les Autres comme s'ils ou elles devraient nous ressembler... Pour valoriser les pouvoirs des femmes, ceux liés à la reproduction, mais surtout à une socialisation différente qui développe des compétences spécifiques, il s'agirait de « repenser » le marché économique, la participation politique, en fait, repenser l'Etat dans sa globalité.

<sup>1</sup> Autrice d'une thèse de doctorat sur l'articulation entre le genre et l'ethnicité dans une communauté de Tsiganes/Roms de Roumanie.